

# BACCALURÉAT TECHNOLOGIQUE

Série : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION (STHR)

## ÉCONOMIE ET GESTION HÔTELIÈRE

Épreuve orale de contrôle

Banque nationale de sujets  
SUJET n° 8 – Le relais des Lacs

Temps de préparation : 40 min  
Durée maximale de l'oral : 20 min

Coefficient : 7

L'oral de contrôle poursuit les mêmes objectifs que l'épreuve écrite. Lorsque la note obtenue à l'épreuve de contrôle est supérieure, celle-ci se substitue à la note obtenue à l'écrit d'économie et gestion hôtelière.

Le sujet remis au candidat au début du temps de préparation se compose d'un ou plusieurs documents et d'une série de questions.

Le candidat dispose de 10 minutes pour présenter les réponses aux questions posées dans le sujet. À l'issue, l'examineur durant 10 minutes demande au candidat d'expliquer, d'approfondir ou de justifier ses réponses.

**En fin d'épreuve, le candidat remettra ses notes et le sujet à l'examineur.**

**Documents autorisés** : Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

**Matériel autorisé** :

- L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
- L'usage de calculatrice sans mémoire « type collège » est autorisé.
- Aucun autre élément matériel ou documentaire.

**Le sujet comporte 4 pages. Il devra être remis à l'interrogateur en fin d'épreuve.**

|                   |  |  |                 |              |
|-------------------|--|--|-----------------|--------------|
| Session 2020      | Baccalauréat technologique   | Spécialité : STHR  |                 |              |
| <b>SUJET n° 8</b> | <b>Oral de contrôle de l'épreuve : Économie et gestion hôtelière</b> |  |                 |              |
|                   | Temps de préparation : 40 min  | Temps d'interrogation orale : 20 min maximum<br>10 min d'exposé puis 10 min de questions | Coefficient : 7 | <b>1 / 4</b> |

## LE RELAIS DES LACS

Le relais des Lacs, dirigé par monsieur Ray, est un établissement familial situé sur le plateau de l'Aubrac en Occitanie. Le chef propose une cuisine traditionnelle à une clientèle majoritairement locale mais aussi touristique (45 %). Le restaurant est idéalement situé à proximité d'une cascade et de lacs naturels : il dispose d'une capacité de 30 couverts.

Depuis la création du Parc Naturel Régional de l'Aubrac, la clientèle touristique afflue : en pleine saison, il n'est pas rare de refuser des clients. La construction d'une terrasse de 20 couverts supplémentaires s'avère indispensable mais demande un investissement considérable. Le climat de type montagnard qui règne sur le plateau situé à 1 200 mètres, implique que cette dernière soit couverte et fortement abritée.

Cet investissement s'élèverait à 100 000 € HT et serait autofinancé à hauteur de 30 000 €.

Vous êtes chargé(e) par monsieur Ray de réaliser une étude sur l'opportunité d'un tel projet.

À l'aide des annexes 1 et 2 et de vos connaissances :

1. Présenter dans quelle mesure la création du parc national régional de l'Aubrac est une opportunité pour son établissement.
2. Conclure sur le bien-fondé de la construction d'une terrasse couverte.

Monsieur Ray décide de financer une partie de son investissement par emprunt contracté le 1<sup>er</sup> janvier 2020 au taux de 1 % sur une durée de 5 ans pour un montant de 70 000 €.

À l'aide de l'annexe A et de vos connaissances :

3. Justifier par le calcul les données suivantes :
  - Intérêts 2021 ;
  - Amortissement 2021 ;
  - Capital restant dû 2022.
4. Présenter une garantie que peut exiger le banquier.

Monsieur Ray envisage d'amortir la construction de la terrasse selon le mode linéaire sur une durée de 10 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

5. Compléter les deux premières lignes de l'extrait du tableau d'amortissement de la terrasse (annexe B).
6. Évaluer l'impact de cet investissement sur le coût d'occupation en 2021.

|                   |  |  |  |                 |
|-------------------|--|--|--|-----------------|
| Session 2020      | Baccalauréat technologique   | Spécialité : STHR  |  |                 |
| <b>SUJET n° 8</b> | <b>Oral de contrôle de l'épreuve : Économie et gestion hôtelière</b> |  |  |                 |
|                   | Temps de préparation : 40 min  | Temps d'interrogation orale : 20 min maximum<br>10 min d'exposé puis 10 min de questions |  | Coefficient : 7 |
|                   |  |  |  | <b>2 / 4</b>    |

## ANNEXE 1 – PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AUBRAC



Région rurale de moyenne montagne, l'**Aubrac** possède un patrimoine encore bien préservé. Ses paysages, son histoire, sa culture, ses savoir-faire reconnus et son environnement, n'en demeurent pas moins vulnérables et menacés. Pour préserver et valoriser les richesses de ce territoire d'exception, les collectivités, l'État et les socio-professionnels ont créé un Parc Naturel Régional (PNR). Situé au sud du Massif central, le PNR de l'Aubrac rassemble 64 communes et 3 départements (Aveyron, Cantal et Lozère).

### Un patrimoine architectural et culturel riche et diversifié

L'Aubrac possède un patrimoine architectural remarquable comme religieux (églises, monastères, croix). De nombreux sites ou monuments sont inscrits ou classés aux Monuments historiques.

### Patrimoine immatériel et gastronomique

La transhumance, tradition encore vivante, persiste dans les pratiques agricoles ; les fêtes autour de cet événement, de renommée nationale, accueillent plusieurs milliers de visiteurs chaque année au mois de mai.

La gastronomie de l'Aubrac (aligot, chou farci, fouace...) et les produits du terroir (fromage et couteau de Laguiole, viandes bovines issues de la race Aubrac...) témoignent des activités traditionnelles au même titre que le travail de la pierre et du bois. Enfin, le patrimoine culinaire est particulièrement mis en valeur aujourd'hui par de grands noms de la gastronomie.

### Des activités de pleine nature très diversifiées, supports de découverte du territoire

Le Parc naturel régional de l'Aubrac, à travers les nombreuses activités de pleine nature, propose une offre riche et diversifiée sur l'Aubrac. Le Parc porte le projet « Espace Aubrac », un dispositif qui vise à structurer l'offre de pleine nature (ski, VTT, randonnée pédestre, équestre, ...) présente sur le haut plateau, en particulier sur les 5 stations de ski : Bonnacombe, Brameloup, Laguiole, Nasbinals et St-Urcize. En complément de ce dispositif, le Parc valorise également les activités de pleine nature en lien avec l'eau et la verticalité (escalade, canyoning, via ferrata, canoë, ...) proposées dans les vallées du Lot et de la Truyère.

Source : <https://www.gevaudan-authentique.com>

## ANNEXE 2 – AUBRAC : UN PARC NATUREL RÉGIONAL POUR ENRAYER L'ÉROSION DÉMOGRAPHIQUE

Ce territoire aux paysages préservés, marqué par de rudes hivers, voit ses jeunes partir, sa population décliner et vieillir. « *Aujourd'hui, on compte 14 habitants au kilomètre carré* », explique Arnaud David, le directeur du Syndicat de préfiguration. « *Dans certains secteurs, il n'y a plus que 4 habitants au km<sup>2</sup>* », souligne-t-il.

Aussi, le parc s'est-il donné pour premier objectif de relever le défi de l'érosion démographique et s'appuyer sur les ressources naturelles de l'Aubrac pour assurer le développement en harmonie avec le territoire.

Premier atout de ce massif traversé par des chemins de randonnée, dont le célèbre chemin de Saint-Jacques de Compostelle : le tourisme, aujourd'hui son deuxième secteur économique.

Lutter contre la saisonnalité, renforcer l'attractivité enclenchée grâce aux couteaux Laguiole -- qui font vivre quelque 200 personnes dans 14 entreprises --, promouvoir la transformation des produits -- viande et produits laitiers -- issus du troupeau, organiser les transports sont quelques autres pistes pointées par les responsables du parc pour « reconstituer un ensemble de ressources qui génère de l'attractivité et de l'emploi », conclut André Valadier.

Source : [www.veilleinfotourisme.fr](http://www.veilleinfotourisme.fr)

|              |   |  |                 |       |
|--------------|---|--|-----------------|-------|
| Session 2020 | Baccalauréat technologique                                    | Spécialité : STHR  |                 |       |
| SUJET n° 8   | Oral de contrôle de l'épreuve : Économie et gestion hôtelière |  |                 |       |
|              | Temps de préparation : 40 min                                 | Temps d'interrogation orale : 20 min maximum<br>10 min d'exposé puis 10 min de questions | Coefficient : 7 | 3 / 4 |

**À COMPLÉTER ET À RENDRE AVEC LA COPIE**

**ANNEXE A – PLAN D'AMORTISSEMENT D'EMPRUNT PAR ANNUITÉ CONSTANTE**

| Années | Capital restant dû | Intérêts | Amortissements | Annuités  |
|--------|--------------------|----------|----------------|-----------|
| 2021   | 70 000,00          | 700,00   | 13 722,79      | 14 422,79 |
| 2022   | 56 277,21          | 562,77   | 13 860,01      | 14 422,79 |
| 2023   | 42 417,20          | 424,17   | 13 998,61      | 14 422,79 |
| 2024   | 28 418,59          | 284,19   | 14 138,60      | 14 422,79 |
| 2025   | 14 279,99          | 142,80   | 14 279,99      | 14 422,79 |

**Justification des calculs :**

- Intérêts 2021 =
- Amortissement 2021 =
- Capital restant dû 2022 =

**ANNEXE B – EXTRAIT DU TABLEAU D'AMORTISSEMENT DE LA TERRASSE**

| Coût d'acquisition HT :   |                    |                              |                     |                        |
|---------------------------|--------------------|------------------------------|---------------------|------------------------|
| Date de mise en service : |                    |                              |                     |                        |
| Taux d'amortissement :    |                    |                              |                     |                        |
| Années                    | Base amortissement | Dotations aux amortissements | Cumul amortissement | Valeur nette comptable |
| 2020                      |                    |                              |                     |                        |
| 2021                      |                    |                              |                     |                        |

**Justification des calculs :**

- Dotations aux amortissement 2020 =
- Valeur nette comptable 2020 =
- Cumul des amortissements 2021 =

|                   |  |  |  |                 |
|-------------------|--|--|--|-----------------|
| Session 2020      | Baccalauréat technologique   | Spécialité : STHR  |  |                 |
| <b>SUJET n° 8</b> | <b>Oral de contrôle de l'épreuve : Économie et gestion hôtelière</b> |  |  |                 |
|                   | Temps de préparation : 40 min  | Temps d'interrogation orale : 20 min maximum<br>10 min d'exposé puis 10 min de questions |  | Coefficient : 7 |
|                   |  |  |  | <b>4 / 4</b>    |